

L'évolution de la dette publique de la France.

..... la compétitivité de la France dans le processus de globalisation ainsi que le respect des critères du pacte de stabilité et de croissance fixés par le traité d'Amsterdam de 1997 (déficit $\leq 3\%$ PIB; dette $\leq 60\%$ PIB) font de la dette publique un enjeu d'avenir central alors que l'on constate que sur 52 budgets votés par le Parlement depuis 1958, 42 étaient en déficit, on comprend l'accroissement de la dette publique qui atteint actuellement environ 1600 milliards d'euros pour un taux de déficit à 7,7% du PIB.

..... Après les "trentes glorieuses" (J. Fourcand), la soutenabilité de la dette publique de la France n'a cessé de décroître. La crise endémique de 2008 a amplifié ce phénomène. Pour financer ses déficits successifs, l'Etat "émet de la dette", emprunte sans cesse pour payer les Obligations Assimilables du Trésor (OAT) arrivant à échéance, les intérêts de ses emprunts antérieurs (par des OAT) ainsi que ses déficits de trésorerie (par des bons du Trésor de court terme: 3 mois à 1 an). Cet "effet de profil" entraîne un "effet de solde" qui ne fait qu'accroître la "boule de neige" qui est la dette publique française.

..... Actuellement, même si la situation est fragile, la "dette publique" française attire encore les investisseurs car elle est "liquide" et de moyen terme (5,6 ans). La conservation du triple "A" des agences de notation comme Standard and Poor's est crucial.

..... C'est pourquoi, l'Agence France Trésor (35 agents dirigés par M^{me} Mills) est chargée de la "gestion active" de la dette, de la "liner" en jouant sur les taux d'intérêts ("swaps" de taux fixes à variables) et, sur la durée de la dette (court à long terme)